

Lorsque je retournerai aux Nations Unies—car j'espère bien y retourner un jour—plaise au Ciel que ce conseil mondial fasse montre de plus d'autorité et que les deux grandes puissances mettent plus de détermination à établir les mécanismes de maintien de la paix du conseil et à mettre fin aux querelles d'hégémonie. Dans les délibérations du Conseil de sécurité, il faudrait appuyer davantage ceux qui s'efforcent d'élaborer un code de maintien de la paix sans égal dans l'histoire. Cette mesure s'impose, et il nous faut nous intéresser de plus près à ce genre d'initiative.

Dans le domaine fiscal, il m'a paru évident que, malgré l'accueil enthousiaste qu'on reçu de son parti les clichés du chef de l'opposition (M. Stanfield), ils ne comportaient aucune nouvelle idée sur la réforme fiscale. C'est sûrement une capitulation. L'opposition doit certainement voir qu'en enlevant six millions de Canadiens des rôles fiscaux on est venu en aide à six millions de gagne-petit.

• (1710)

Nous avons réformé notre programme d'assurance-chômage. Je reconnais que nous éprouvons des difficultés dans l'administration du nouveau régime à la suite de la mise en service d'ordinateurs et de l'adoption de nouveaux formulaires, et à propos du nouveau mécanisme d'application de la loi, mais nous accordons plus d'argent à ceux qui en ont vraiment besoin. Nous faisons face aux problèmes économiques du chômage, et c'est là la meilleure et la plus progressive des mesures prises pour les résoudre.

L'opposition nous couvre de mépris et de dérision pour notre prétendue incapacité de remédier au chômage, en dépit du fait qu'au Canada, nous avons créé plus d'emplois que tous les pays d'Europe occidentale mis ensemble. Bien qu'aux prises avec une augmentation de notre main-d'œuvre active, nous avons instauré des programmes d'initiatives locales originaux qui, dans ma circonscription, fonctionnent bien dans les régions de Saltfleet et de la ville de Hamilton. Voilà des réformes progressives. Elles répondent bien à l'urgence de la situation. Elles sont originales et efficaces.

L'année dernière, le programme Perspectives-Jeunesse fut une belle réussite malgré les quelques subventions injustifiées que nous connaissons tous. Mais que dire des milliers de subventions judiciaires qui ont permis à des jeunes de contribuer de façon tangible au développement du Canada. Celles-ci furent un succès. Cette année elles auront plus d'envergure et nous adopterons des plans de mise en application plus imaginatifs et plus constructifs que jamais. L'opposition n'a critiqué aucun de ces plans. Cela lui est impossible car elle sait qu'ils sont judicieux. On ne peut s'attendre d'elle qu'elle nous félicite de nos réussites.

Elle n'a suggéré aucune autre possibilité. A-t-elle des idées pour le recyclage des personnes âgées? A-t-elle des idées qui permettraient d'employer constructivement des personnes dont l'âge leur interdit de travailler à plein temps mais qui pourraient travailler à temps partiel? Le député de Surrey-White Rock (M. Mather) a fait une proposition constructive en ce sens mais les députés de son parti n'y ont pas donné suite. C'était une idée constructive dont il faut le féliciter.

Par contre le chef de l'opposition (M. Stanfield) est dépourvu de toute idée de ce genre. Il ne prophétise que catastrophes, ne pense qu'aux élections à venir et s'appuie uniquement sur des chiffres qui, selon lui, le favoriseront.

Voilà sur quoi il appuie sa campagne. C'est totalement inapte.

En ce qui concerne la refonte du Règlement, je suis heureux de ce que nous ayons provoqué de nombreux changements qui ont rendu le Parlement plus conforme aux réalités. J'estime cependant que pour les débats sur la majorité des bills nous devrions imposer une limite de dix minutes par orateur pour deux raisons: premièrement, parce que la plupart des discours actuels qui excèdent dix minutes sont répétitifs et hors de propos et, deuxièmement, qu'une limitation des discours à dix minutes provoquera un intérêt plus dynamique. Un plus grand nombre de députés pourront intervenir et nous aurons une meilleure chance d'entendre un plus grand nombre d'opinions exprimées au lieu de n'entendre que quelques députés qui s'étendent longuement débat après débat. Ainsi, plus de députés participeront au jeu, ce qui ajoutera à l'intérêt et à l'esprit d'initiative du Parlement en l'adaptant davantage à la réalité.

J'aimerais reprendre quelque chose qu'a dit le député de York-Sud (M. Lewis) au sujet des Indiens, des Esquimaux et des Métis, en prétendant de manière sarcastique que le premier ministre et le gouvernement n'avaient rien dit de bon au sujet des Indiens et des Esquimaux dans le discours du trône. Rien n'est plus faux. Non seulement en a-t-on parlé de façon énergique, succincte et rationnelle dans le discours du trône, mais le premier ministre a de plus établi la conquête de l'isolement de l'individu comme un des objectifs nationaux.

En tant que membre du comité mixte sur la constitution, j'ai été grandement ému et impressionné par l'idée de la nécessité urgente et impérative pour notre gouvernement d'établir de meilleures communications avec les Indiens, les Esquimaux et les Métis qui vivent dans notre grand Nord, tout particulièrement avec les Métis qu'on a abandonnés dans une zone neutre, en ce sens qu'ils ne sont traités ni comme Indiens ni comme Blancs. Nous devons en quelque sorte essayer d'intégrer les Esquimaux à notre grande société canadienne et d'encourager les travailleurs sociaux à les aider, à comprendre les conditions dans lesquelles vivent les autres et à les traiter sur le même pied que les Indiens. Je crois que nous devrions aspirer ardemment au jour où nous aurons un sénateur esquimaux car il en est grand temps. Je crois également qu'on devrait accorder aux Métis les mêmes droits qu'aux Indiens.

Je crois en un Canada multiculturel, en un Canada où on reconnaît, respecte et aime tous les Canadiens d'où qu'ils viennent, qu'ils soient Croates ou Serbes. Il faut espérer qu'ils deviendront Canadiens au plein sens du mot, comme le sont aujourd'hui bon nombre de Croates et de Serbes qui vivent à Hamilton. Ils sont des travailleurs laborieux qui aiment leur culture et qui à l'occasion de fêtes champêtres et de réunions mondaines font revivre leur folklore, leurs danses, leurs coutumes, leurs traditions, et leur langue. Tout cela fait partie de la vie canadienne et enrichit notre pays par le respect et l'amour du passé. Nous devons tous œuvrer, en tant que Canadiens, à faire de notre pays le plus magnifique au monde.

Je suis heureux de la décision, mentionnée dans le discours du trône, de faire de «Ô Canada» notre hymne national. Je ne peux m'empêcher, par la même occasion, d'exhorter le gouvernement à faire du 1^{er} juillet le «Jour du Canada» pour couronner nos efforts en vue de donner au Canada des symboles plus importants. Si le gouvernement ne veut pas de «Jour du Canada», peut-être acceptera-t-il «Jour de la Feuille d'érable»; mais trouvons un